LE GROUPE
SGF

86-06606/

LE GROUPE SGF

Société générale de financement du Québec

Rapport du président	2
Participation au capital-actions	4
Produits forestiers	7
Équipements énergétiques	8
Aluminium	11
Biotechnologie	12
Pétrochimie	15
Rapport de la direction et des vérificateurs	16
États financiers consolidés	17
Notes aux états financiers consolidés	20
Sommaire des résultats et des investissements	24
Rétrospective des dix dernières années	26
Tableau synoptique	28
Ressources humaines	31
Conseil d'administration et direction	32

LE GROUPE SGF

Sa mission

Assumer la gestion d'un groupe industriel composé d'entreprises manufacturières de taille significative oeuvrant dans certains secteurs prioritaires pour le développement économique du Québec.

Assurer la planification et la coordination des entreprises qu'il contrôle et favoriser seul ou de préférence avec des partenaires leur exploitation et leur développement conformément à des conditions de rentabilité normale.

Favoriser, dans la mesure du possible, la participation d'administrateurs québécois à la gestion de ses entreprises.

Ses caractéristiques

Une société de gestion dont le capital-actions est détenu par le gouvernement du Québec.

Des actifs de 1,4 milliard de dollars et un chiffre d'affaires consolidé de 700 millions de dollars qui en font l'un des holdings industriels les plus importants au Canada.

Des investissements directs et indirects dans une vingtaine de filiales et d'entreprises affiliées qui, ensemble, produisent des revenus de 2,8 milliards de dollars et qui emploient au-dela de 21 000 personnes.

Présent dans cinq secteurs prioritaires:

- les produits forestiers, les équipements énergétiques et la pétrochimie, où sa présence bien établie en fait un leader au Québec;
- l'aluminium où il participe à l'implantation d'une aluminerie de taille mondiale;
- la biotechnologie, un secteur d'innovation et de haute technologie.

Des partenaires financiers canadiens et étrangers dans la plupart de ses filiales.

Influent dans ses secteurs prioritaires et soucieux de contribuer à l'essor économique du Québec, le Groupe SGF a des objectifs précis de croissance, de développement et de rentabilité.

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Le bénéfice net de la SGF a atteint 26 791 000$ en 1985, ce qui représente une augmentation de plus de 7 millions de dollars sur son niveau de 1984. Déduction faite des intérêts des actionnaires minoritaires dans les entreprises du groupe, et notamment dans Donohue inc., cette amélioration résulte essentiellement d'une hausse importante des bénéfices nets de Domtar inc., dont Dofor inc. détient 30%, et de ceux d'Éthylec inc., une filiale à part entière.

Le Groupe SGF a réalisé en 1985 des bénéfices avant intérêts des actionnaires minoritaires de 49 954 000$ et des revenus d'opérations consolidés de 699 139 000$, en comparaison de 53 057 000$ et 779 297 000$ respectivement l'année précédente. En ce qui concerne les bénéfices, leur diminution est surtout attribuable à la conjoncture défavorable qui a prévalu au cours de l'année dans le secteur des produits forestiers, de loin le plus important du groupe. La grève des employés de Marine Industrie Limitée, déclenchée en août 1984 et terminée en juin 1985, y a également contribué de façon importante. Quant à la baisse des revenus d'opérations, elle s'explique également par la vente de plusieurs filiales survenue dans le courant de 1984 et dont l'incidence s'est faite pleinement sentir en 1985.

Les dépenses d'immobilisation des entreprises ont été de 221 134 000$ comparativement à 85 027 000$ en 1984. Cette augmentation est notamment due à la mise en oeuvre des deux projets majeurs que sont la construction de l'aluminerie de Bécancour et la modernisation de l'usine de Donohue à Clermont. Quant au fonds de roulement consolidé du Groupe, il a été de 167 259 000$ en 1985, un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Activités sectorielles

Produits forestiers

Les marchés du papier journal, des papiers fins et de la pâte commerciale ont connu en 1985 une situation d'offre excédentaire qui s'est traduite par des volumes et des prix de vente moins élevés que prévus. Dans ce contexte, Donohue, particulièrement touchée par la chute du prix de la pâte, a vu son bénéfice net passer de 30 300 000$ à 20 700 000$ et ce, bien qu'elle soit parvenue à réaliser des ventes de 425 000 000$, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 1984. Domtar, de son côté, dont les ventes se sont maintenues au-dessus de 2 milliards de dollars, a atteint en 1985 un bénéfice net de 110 400 000$ par rapport à 90 500 000$ l'année précédente. Cette hausse est principalement attribuable aux groupes des matériaux de construction et des produits chimiques qui ont sensiblement amélioré leur performance au cours de l'année. Dofor inc., filiale du Groupe SGF qui détient ses placements dans Donohue et dans Domtar, a réalisé, pour sa part, un bénéfice net consolidé de 33 800 000$ comparativement à 30 000 000$ en 1984.

Au chapitre des investissements dans le secteur des produits forestiers, il importe de souligner la mise en opération, en juillet, du nouvel atelier de pâte thermomécanique de l'usine de Donohue à Clermont qui a contribué à diminuer les coûts de fabrication du papier journal tout en améliorant considérablement sa qualité. De plus, Donohue annonçait en décembre qu'elle procéderait, en collaboration avec The New York Times Company, à l'installation, au coût de 170 millions de dollars, d'une nouvelle machine à papier journal d'une capacité de 180 000 tonnes métriques à l'usine de Clermont. Enfin, c'est en avril que Domtar a amorcé, à Windsor au Québec, la construction d'un complexe de production de papiers fins d'envergure mondiale d'une capacité de 350 000 tonnes courtes et dont le coût est évalué à 870 millions de dollars.

Équipements énergétiques

Marine Industrie Limitée a enregistré une perte de 5 591 000$ en 1985 sur des ventes de 113 812 000$, comparativement à une perte de 2 989 000$ l'année précédente sur des ventes de 117 715 000$. Il va sans dire que les résultats des deux dernières années ont été grandement affectés par la grève de onze mois au chantier de Sorel qui s'est terminée le 27 juin 1985. Marine a tout de même connu un redressement important à partir de cette date, principalement dans sa division hydro-électrique qui a effectué d'importantes livraisons de turbines et d'alternateurs pour le projet LG4 d'Hydro-Québec et pour le projet Idukki en Inde. Le niveau du carnet de commandes de Marine demeure relativement élevé, tant pour le naval que pour l'hydro-électrique, de sorte que les perspectives à court terme sont bonnes.

Quant à Cegelec Industrie inc., des ventes de 40 727 000$, en hausse de plus de 20%, et un profit de 186 000$ comparativement à une perte de 1 615 000$ en 1984, témoignent du redressement que connaît présentement cette entreprise. L'introduction de nouveaux produits et l'obtention d'une importante commande de disjoncteurs, étalée sur la période de 1985 à 1987, expliquent en grande partie ces résultats et permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

Aluminium

L'année 1985 était déterminante dans l'échéancier de construction de l'aluminerie de Bécancour puisqu'on y a réalisé la moitié des travaux pour atteindre, en décembre, un niveau d'achèvement de près de 70%. L'usine qui aura une capacité de 230 000 tonnes métriques devrait donc être complétée dans les délais prévus de sorte que la production d'aluminium pourra commencer à la mi-86. La SGF participe à ce projet dont le coût global est évalué à plus de 1 milliard de dollars par l'intermédiaire de sa filiale, Albecour, société en commandite, en compagnie de la société française Pechiney et de la société américaine Alumax inc.

Partenaire indivis de l'aluminerie de Bécancour, Albecour a conclu au cours de 1985 des accords concernant son approvisionnement en alumine et la vente de sa production de quelque 57 500 tonnes d'aluminium. A ce chapitre, des ententes ont été arrêtées avec les sociétés Pechiney et Noranda Sales Corporation; dans les deux cas, ces ententes prévoient la possibilité pour Albecour de vendre elle-même, sur préavis, une part de son aluminium afin de favoriser le développement d'une activité de transformation secondaire au Québec.

Biotechnologie

Les efforts de Bio-Méga inc. en 1985 ont encore porté essentiellement sur son démarrage dans un domaine nouveau de haute technologie. La perte enregistrée de 2,4 millions de dollars comparativement à 684 000$ en 1984 n'est donc pas vraiment significative du potentiel de l'entreprise. Bio-Méga a complété en septembre la construction de son laboratoire de recherche et de production de Laval, au Québec, tandis qu'elle a poursuivi, tout au long de l'année, la rationalisation des activités de sa filiale, Bio-Méga Diagnostic inc.

Le laboratoire de Laval a accueilli ses chercheurs et techniciens qui étaient déjà à l'oeuvre depuis près de deux ans dans différents laboratoires et centres de recherche du Québec. Fondamentalement préoccupés par le transfert de la recherche à la production et à la commercialisation, les chercheurs de Bio-Méga travaillent dans le domaine de la santé, notamment en biotechnologie, en pharmacologie et en chimie fine. Quant à Bio-Méga Diagnostic, l'acquisition d'une nouvelle technologie et l'introduction de nouveaux produits confirment ses perspectives de vente et de rentabilité.

Pétrochimie

La survie de la pétrochimie montréalaise, dont Pétromont constitue le centre nerveux, demeure liée à l'entente d'octobre 1984 entre Union Carbide du Canada limitée, Pétromont, Éthylec inc., filiale du Groupe SGF, et le gouvernement du Québec. Grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec, cette entente permet la poursuite des opérations des usines d'oléfines de Varennes et de polyéthylène de Montréal-Est et assure les termes d'un plan de survie de quatre ans.

Les efforts de Pétromont et de ses partenaires en 1985 ont surtout porté sur la réalisation du plan de survie dont les principaux éléments sont: la modernisation de l'usine d'oléfines de Varennes, l'accès le plus rapidement possible à des liquides de gaz naturel de l'Ouest comme charge d'alimentation et le développement en aval de Pétromont d'une industrie de dérivés d'éthylène lui permettant de fonctionner à pleine capacité et de façon rentable. En décembre, le gouvernement du Canada acceptait de participer au programme d'aide financière de Pétromont dans le cadre d'un engagement vis-à-vis du centre pétrochimique de Montréal et de l'amélioration de sa position concurrentielle.

Dans ce contexte général, Éthylec enregistrait en 1985 un bénéfice net de 3 223 000$ sur un chiffre d'affaires de 97 235 000$. Il s'agit d'une amélioration sur les résultats de l'année précédente de 566 000$ et de 85 180 000$ respectivement, qui est liée à une meilleure performance d'Alcools de Commerce enrg. et de Pipeline Shawinigan enrg.

Autres faits saillants

La SGF qui détenait 35% des actions ordinaires de Nouveler inc. en a vendu un bloc de 20% à Hydro-Québec, en septembre 1985, poursuivant ainsi l'opération de rationalisation de son portefeuille, entreprise en 1984. Hydro-Québec rachetait également à cette occasion la totalité des actions détenues par les autres partenaires de Nouveler.

C'est également en septembre dernier qu'Industries Tanguay inc., une filiale du Groupe SGF, qui fabrique des équipements forestiers à St-Prime, au Québec, concluait un important accord avec la société américaine Caterpillar Tractor Co., le plus important manufacturier mondial d'équipements lourds. Caterpillar devenait ainsi le distributeur mondial exclusif des principaux produits de la gamme d'équipements d'Industries Tanguay. Les ventes de cette dernière ont d'ailleurs atteint 21 093 000$ en 1985, comparativement à 18 622 000$ l'année précédente, témoignant de la qualité de ses produits ainsi que de sa capacité de distribution et de mise en marché.

Orientation stratégique

L'année 1985 se distingue comme une étape majeure dans l'évolution du Groupe SGF. Charnière en termes d'orientation stratégique, elle correspond au point culminant d'un premier plan de développement quinquennal présenté par la SGF en décembre 1980. Le Groupe SGF a évolué considérablement depuis cette date, alors que des gestes importants ont été posés à l'appui de sa mission et de ses objectifs de développement. Ces gestes qui ont contribué à bâtir le holding qu'on connaît aujourd'hui concernent: l'établissement d'une présence majeure dans le secteur des produits forestiers par l'acquisition d'une participation importante dans Domtar et son regroupement avec Donohue au sein de Dofor; l'entrée de la SGF dans le secteur de l'aluminium en participant avec Pechiney et Alumax au projet de l'aluminerie de Bécancour; le développement d'un secteur de haute technologie, celui de la biotechnologie, grâce notamment à la construction par Bio-Méga d'un nouveau laboratoire accueillant quelque 85 chercheurs; la vente de plusieurs entreprises, souvent de petite taille, dont les activités ne cadraient plus avec l'orientation stratégique de la SGF; et, un recours important à l'épargne privée par le biais d'émissions de capital-actions de Dofor qui regroupe les meilleurs actifs du Groupe.

Les émissions de capital-actions réalisées par Dofor sur les marchés financiers au cours de 1985, l'une de 26 millions de dollars d'actions ordinaires et l'autre de 54 millions de dollars d'actions privilégiées, ont été particulièrement significatives quant à l'orientation stratégique des années à venir. Elles confirment en quelque sorte la taille et le statut financier qu'a maintenant atteint le Groupe SGF. Si l'apport financier de son actionnaire a de toute évidence été déterminant dans cette évolution, la stratégie mise en place par le biais de Dofor permettra au Groupe de poursuivre ses efforts de développement en recourant davantage à sa propre capacité financière.

Aujourd'hui, le Groupe SGF est véritablement en mesure de confirmer son statut de holding industriel important et de réaliser pleinement sa mission fondamentale de croissance, de développement économique et de rentabilité.

Remerciements

Le conseil d'administration de la SGF a accepté, en juillet 1985, la démission de deux administrateurs, Mme Jeannine Guillevin-Wood et Me Lucien Bouchard. Les membres du conseil ainsi que la direction de la SGF tiennent à les remercier pour le travail qu'ils ont accompli au cours de leur mandat.

En février 1986, M. Michel Plessis-Bélair, vice-président exécutif de la SGF et membre du conseil d'administration, annonçait sa démission pour occuper d'importantes fonctions au sein d'une grande entreprise financière canadienne. Au cours d'une carrière de plus de dix années au sein de la SGF, l'apport de M. Plessis-Bélair à la croissance et au développement du Groupe et de ses filiales a été déterminant. Le conseil et la direction de la SGF lui expriment leur plus grande reconnaissance.

Enfin, en novembre 1985, le conseil a accueilli dans ses rangs un nouvel administrateur, Me Richard Drouin.

Le président et chef de la direction,

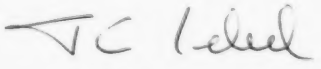

Jean-Claude Lebel

Le 15 mars 1986

Société générale de
financement du Québec

PARTICIPATION AU CAPITAL-ACTION.

PRODUITS FORESTIERS

- Part de la SGF.
- Part des entreprises du Groupe SGF.
- Part des autres actionnaires.

Domtar inc.

*incluant la participation de la Caisse de dépôt et placement du Québec

ÉQUIPEMENTS ÉNERGÉTIQUES

- Part de la SGF.
- Part des entreprises du Groupe SGF.
- Part des autres actionnaires.

Marine Industrie Limitée

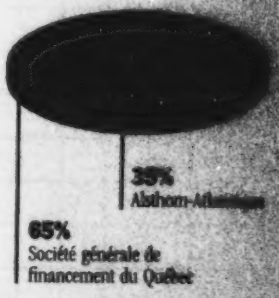

*BG Checo International Limited, 17%

ALUMINIUM

- Part de la SGF.
- Part des entreprises du Groupe SGF.
- Part des autres actionnaires.

Albecour, société en commandite

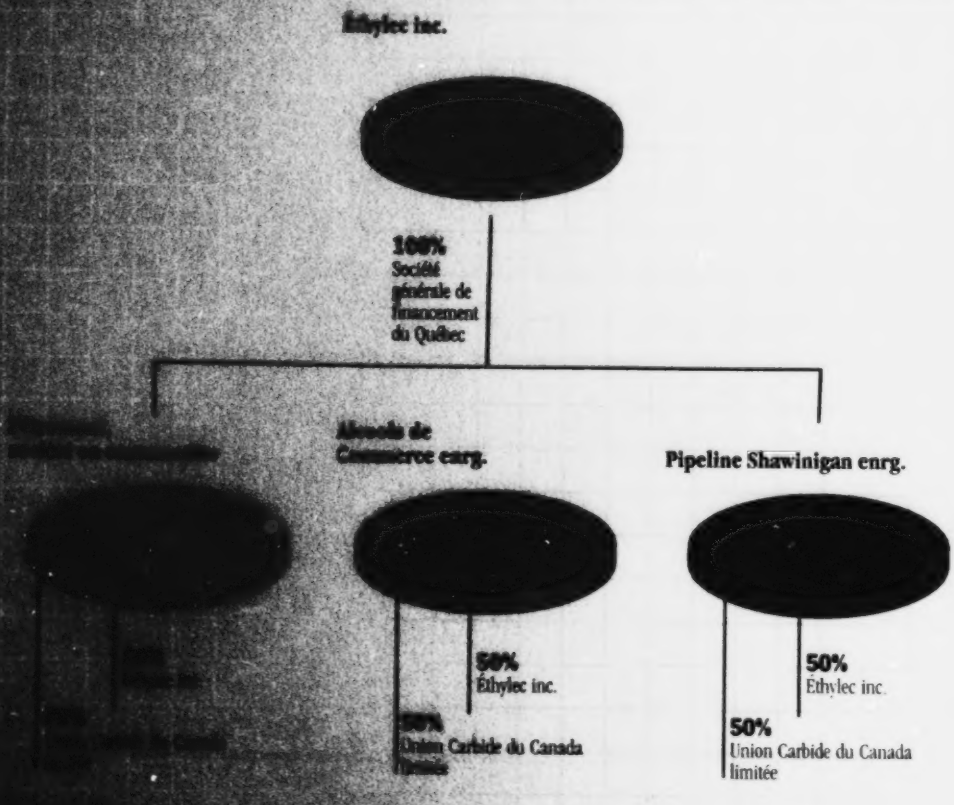
Éthylec inc.
100%
Société générale de financement du Québec
Pipeline Shawinigan enrg.
50%
Éthylec inc.
50%
Union Carbide du Canada limitée

Dofor inc. regroupe les investissements de la SGF dans le secteur des produits forestiers. Créée en 1982, conjointement avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, elle est devenue filiale à part entière en 1984, puis société publique en 1985. Inscrites à la cote de la Bourse de Montréal et transigées quotidiennement depuis le mois de juin 1985, les actions du public représentent aujourd'hui une part de 9,3% du capital-actions de Dofor.

Avec 56% des actions ordinaires de Donohue inc. et 30% de celles de Domtar inc., Dofor confère au Groupe SGF une place déterminante parmi les producteurs forestiers canadiens. D'ailleurs, Donohue et Domtar ont enregistré ensemble, en 1985, des ventes de produits forestiers de plus de 1,7 milliard de dollars, soit quelque 20% des livraisons totales des entreprises québécoises du secteur.

Donohue inc.

Important producteur intégré, Donohue fabrique du papier journal à Clermont et à Amos, et de la pâte commerciale à St-Félicien. Elle exploite en outre des scieries et des camps forestiers dans les régions avoisinantes de ses usines.

Au rang des entreprises qui comptent les installations les plus modernes de l'industrie canadienne des pâtes et papiers, Donohue a complété, au mois de juillet 1985, les travaux de construction d'un nouvel atelier de pâte thermomécanique à Clermont. En opération depuis ce temps, cet atelier a déjà contribué à diminuer les coûts de fabrication du papier journal en plus d'en améliorer considérablement la qualité. Au chapitre de l'expansion, Donohue et son partenaire, The New York Times Company, ont convenu, en décembre 1985, que leur filiale, Donohue Malbaie inc., procéderait à l'installation d'une nouvelle machine à papier d'une capacité de 180 000 tonnes métriques à l'usine de Clermont. Ce projet dont le coût est évalué à 170 millions de dollars sera complété à la fin de 1987.

Quoique tributaire d'une conjoncture plus ou moins favorable dans le secteur des pâtes et papiers, Donohue a néanmoins connu une année satisfaisante en 1985. Ses ventes consolidées ont atteint 425 millions de dollars et ses bénéfices nets ont été de 20,7 millions de dollars, comparativement à 438,6 millions de dollars et 30,3 millions de dollars respectivement en 1984. Cette diminution s'explique par les conditions difficiles qui ont prévalu sur le marché de la pâte kraft alors que les prix se sont maintenus à la baisse et que les volumes de ventes ont tardé à se rétablir. Du côté du papier journal, par ailleurs, bien que les hausses de prix attendues ne soient pas survenues, les niveaux de vente ont été élevés et Donohue a connu une performance acceptable en raison de ses bas coûts de production. En 1986, de meilleures perspectives dans l'industrie des pâtes et papiers permettent à Donohue d'entrevoir de bons résultats.

Domtar inc.

La société Domtar compte parmi les plus grandes entreprises manufacturières canadiennes. Premier fabricant de papiers fins avec plus de 30% du marché canadien, Domtar est également producteur de papier journal, de papier impression spécial, de pâte et de bois de sciage. Avec ses usines de Beauharnois, de Windsor, de Dolbeau, de Donnacona et de Lebel-sur-Quévillon, de même qu'avec ses deux scieries, Domtar demeure l'un des plus grands producteurs forestiers au Québec.

Très diversifiée quant à l'ensemble de ses activités, Domtar exploite des usines de cartonnage ondulé et de carton-caisse. Elle se situe au premier rang dans le recyclage du papier et du carton et est l'un des plus importants fabricants de boîtes mixtes. Producteur de sel, de produits chimiques organiques et de matériaux de construction, Domtar est enfin présente sur les marchés du gaz naturel et du pétrole.

Tel que prévu, Domtar a entrepris, au début de 1985, la construction d'une nouvelle usine de papiers fins à Windsor, au Québec. Evaluée à 870 millions de dollars, cette usine d'envergure internationale permettra à Domtar d'affirmer sa position de leader sur le marché nord-américain des papiers fins. Les travaux se poursuivent selon les budgets et l'échéancier prévus et l'usine devrait entrer en opération dès la fin de 1987.

Par ailleurs, comme elle l'a déjà fait à son usine de papier journal de Donnacona en 1984, Domtar entreprend la conversion de son usine de Dolbeau au procédé de pâte thermomécanique. Une fois complétée, cette conversion devrait permettre à Domtar d'améliorer sa compétitivité sur les marchés canadiens et américains du papier journal.

Quoique frappée, elle aussi, par la conjoncture difficile qui a prévalu dans l'industrie des pâtes et papiers, Domtar a enregistré en 1985 un bénéfice net de 110,4 millions de dollars sur des revenus totaux de 2,1 milliards de dollars. Il s'agit d'une amélioration par rapport à la performance de l'année précédente qui s'était traduite par un bénéfice de 90,5 millions de dollars et des revenus de 2,0 milliards de dollars. Ce sont les groupes des matériaux de construction et des produits chimiques qui en sont les principaux responsables. Enfin, Domtar entrevoit l'année 1986 avec optimisme compte tenu des perspectives de croissance économique soutenue en Amérique du Nord. ■

Quoique moins présente dans le secteur des équipements énergétiques qu'elle ne l'a été dans le passé, la SGF conserve néammoins une participation de 65% dans Marine Industrie Ltée et de 50% dans Cegelec Industrie inc. Ces deux entreprises se spécialisent dans la fabrication et le montage d'équipements de haute technologie destinés à la production et à la distribution d'électricité. Elles ont participé au développement de l'énorme potentiel hydro-électrique du Québec et comptent, à ce titre, parmi les plus importants fournisseurs d'Hydro-Québec.

Marine Industrie Limitée

Vaste complexe industriel offrant une gamme variée de produits fabriqués dans plusieurs usines dont le chantier principal de Sorel, Marine Industrie Limitée regroupe quatre divisions: hydro-électrique, industrielle, navale et wagons.

Au chapitre des équipements énergétiques, ses installations de mécano-soudure, d'usinage et d'assemblage en font un chef de file parmi les fournisseurs canadiens de turbines, d'alternateurs, de compensateurs et de moteurs synchrones. Marine conçoit et fabrique entièrement les groupes électro-mécaniques destinés aux centrales hydro-électriques. Elle assure également le transport, le montage en centrale, le réglage et la mise en service commerciale par l'entremise de son groupe MIL montage.

Fortement affectée par un long conflit de travail qui s'est terminé au mois de juin dernier, Marine a enregistré en 1985 un chiffre de ventes de 113,8 millions de dollars et une perte nette de 5,6 millions de dollars. Se rapprochant de ceux de l'année précédente, ces résultats sont tout de même en deça du potentiel de l'entreprise.

Avec des ventes de plus de 50 millions de dollars, la division hydro-électrique a largement contribué à la reprise des activités depuis la fin de la grève. Elle a livré, en cours d'année, une turbine et deux alternateurs pour le projet LG4 d'Hydro-Québec ainsi que deux alternateurs pour le projet Idduki, en Inde.

Malgré les séquelles du conflit de travail, Marine a déployé en 1985 des efforts considérables pour rétablir sa place dans les marchés. La reprise est d'ailleurs déjà amorcée tant au niveau de l'hydro-électrique que du naval. L'ampleur du carnet de commandes actuel qui compte, entre autres, des contrats de navires traditionnels et militaires, de même que des contrats de turbines et d'alternateurs pour l'étranger, permet d'envisager les prochaines années avec beaucoup plus d'optimisme.

Cegelec Industrie inc.

Propriété à parts égales de la SGF et de Alsthom Canada inc., filiale canadienne du groupe français CGE, Cegelec Industrie inc. se situe au premier rang des manufacturiers canadiens d'appareillage électrique de moyenne et de haute tension.

Dans ses usines de Longueuil et de Laprairie, Cegelec produit de façon intégrée une vaste gamme d'appareillages électriques: disjoncteurs de haute tension, sectionneurs, cellules de commutation, supports isolants en céramique, coupe-circuits et fusibles. Ces produits sont commercialisés partout dans le monde et depuis quelques années, près du tiers des ventes sont faites à l'étranger.

Cegelec a terminé l'année 1985 avec un chiffre d'affaires de 40,7 millions de dollars comparativement à 33,7 millions de dollars en 1984. Elle a réalisé un bénéfice de 186 000$ après avoir connu une perte de 1,6 million de dollars. Cette amélioration est essentiellement due aux nombreux efforts qui ont été déployés au plan de l'intégration et de la fabrication de nouveaux produits.

Cegelec a relevé plusieurs défis de taille au cours de l'année, se voyant notamment octroyer un contrat d'Hydro-Québec pour la livraison d'un nombre important de disjoncteurs PKV8 au cours des années 85, 86 et 87. De plus, en collaboration avec l'IREQ, elle a entrepris un projet de recherche sur les disjoncteurs à petit volume d'huile.

La situation actuelle permet donc à Cegelec d'envisager de meilleurs résultats en 1986. ■

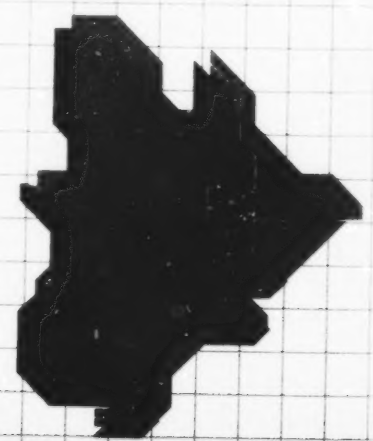

La société Albecour a été créée en 1983 lorsque que le Groupe SGF a fait de l'aluminium l'un de ses secteurs prioritaires. Affirmant sa volonté de faire équipe avec des partenaires solidement établis dans la production d'aluminium primaire, Albecour s'est associée à la société française Pechiney et à la société américaine Alumax dans le but de construire et d'exploiter une aluminerie de taille mondiale à Bécancour au Québec.

En vertu de l'entente conclue le 15 mars 1984, Albecour détient une part de 24,95% de l'aluminerie de Bécancour alors que Pechiney et Alumax en possèdent respectivement 50,1% et 24,95%. En tant que partenaires indivis de l'aluminerie, chacun des propriétaires a la responsabilité, en plus d'assumer sa part du coût de construction, d'assurer son approvisionnement en alumine de même que la vente de sa quote-part d'aluminium.

Forts des nombreux avantages que représente le Québec en matière de ressources énergétiques et de main-d'oeuvre hautement qualifiée, Albecour et ses partenaires ont choisi le site de Bécancour en fonction des caractéristiques uniques qu'il offrait. L'accès au fleuve St-Laurent et à un port en eau profonde, l'utilisation d'une infrastructure de transport variée et la proximité d'un centre urbain de l'envergure de Montréal s'avèrent des avantages indéniables pour l'exploitation efficace d'une aluminerie.

Entrepris dès le moment de la signature, les travaux de construction de l'aluminerie dont le coût est évalué à plus de 1 milliard de dollars se sont poursuivis en 1985 selon les budgets et l'échéancier prévus. A la fin de décembre, le niveau d'achèvement du projet atteignait environ 70% tandis qu'on retrouvait quelque 2 300 travailleurs sur le chantier. D'une capacité totale de 230 000 tonnes métriques par année, l'aluminerie de Bécancour entrera en opération au cours de l'été 1986 et produira à sa pleine capacité en 1987.

Technologie

Conçue de façon à intégrer les plus récents développements technologiques, l'aluminerie de Bécancour sera dotée d'installations lui permettant d'atteindre un très haut niveau de productivité. Le degré d'automatisation des opérations et l'informatisation des systèmes de gestion en feront l'aluminerie la plus moderne au monde.

Mises au point par Pechiney et utilisées avec succès dans plusieurs alumineries à travers le monde, les techniques d'électrolyse que l'on retrouve à Bécancour sont le résultat des plus récentes recherches effectuées dans ce domaine. Elles permettent la production de métal vierge de toute première qualité, assurent une très grande efficacité énergétique et garantissent un contrôle très serré en matière de pollution.

De plus, grâce à sa fonderie qui possède des équipements de raffinage et des lingotières extrêmement perfectionnés, l'aluminerie sera en mesure d'offrir à ses clients des produits de la plus haute qualité.

Commercialisation

Le 12 mars 1985, Albecour concluait avec Pechiney des accords concernant, d'une part, son approvisionnement en alumine et, d'autre part, la vente d'une partie de sa production d'aluminium. Albecour achètera quelque 110 000 tonnes d'alumine par année de Pechiney tandis qu'elle lui vendra environ 70% de son aluminium sur une période cinq ans.

Le 7 mai 1985, Albecour signait un contrat avec Noranda Sales Corporation Ltd. qui agira à titre d'agent exclusif pour la commercialisation et la vente d'une part de 30% de sa production totale de 57 500 tonnes d'aluminium. Ce contrat, tout comme celui conclu avec Pechiney, prévoit qu'Albecour pourra, sur préavis, réduire les volumes entendus au départ et vendre elle-même une partie de son aluminium, lui permettant ainsi de favoriser le développement d'une activité de transformation secondaire d'aluminium au Québec.

Au chapitre de l'intégration en aval, Albecour a effectué plusieurs recherches et analyses au cours de l'année 1985. Des discussions sérieuses ont eu lieu avec un certain nombre de compagnies intéressées à s'associer à elle dans le but de construire et d'opérer des usines de transformation d'aluminium primaire. ■

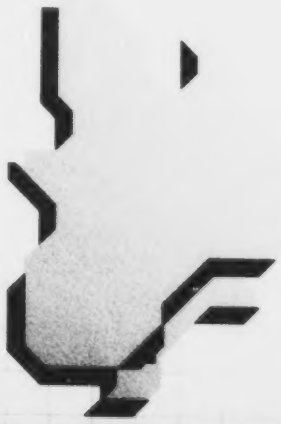

BIOTECHNOLOGIE

Considéré dès le départ comme un investissement dans un secteur d'innovation et de haute technologie, l'engagement de la SGF en biotechnologie s'est traduit, depuis 1982, par une série de gestes concrets dans le but de faire de Bio-Méga inc., une filiale à part entière, la plus importante société de biotechnologie au Québec.

L'acquisition de Bio-Endo, une entreprise de fabrication et de commercialisation de trousses immunodiagnostiques, devenue depuis 1984 Bio-Méga Diagnostic inc., l'embauche de quelque 85 chercheurs et techniciens auparavant à l'emploi de la société Ayerst et la construction d'un laboratoire de recherche et de production, à Laval, constituent les principales étapes de ce cheminement.

Orientée principalement vers le développement de procédés et de produits issus d'applications biotechnologiques, Bio-Méga consacre une large part de ses activités au domaine de la santé, là précisément où le Québec et ses équipes de recherche biomédicale ont déjà acquis une excellente réputation.

C'est dans cette perspective que l'équipe de scientifiques a intégré le nouveau laboratoire de Laval, au mois de septembre 1985. A l'oeuvre jusque-là dans différents laboratoires universitaires et centres de recherche du Québec, ces chercheurs et techniciens avaient déjà une solide expérience dans les domaines de la chimie médicinale, de la biochimie, de la pharmacologie, de la microbiologie et des produits diagnostiques.

En 1985, Bio-Méga a d'ailleurs précisé son intervention en ce sens en signant une entente avec le Centre national de recherche du Canada pour la réalisation du projet "ANF analogues" en collaboration avec l'Institut de recherches cliniques de Montréal. Bio-Méga collabore également avec un groupe de l'hôpital Notre-Dame de Montréal dans le cadre d'un projet visant à améliorer le procédé de synthèse chimique de l'agent de libération de l'hormone de croissance (GRF).

Bio-Méga Diagnostic maîtrise pour sa part une nouvelle technologie dite de "phase solide" lui permettant d'offrir une gamme de produits diagnostiques plus efficaces et plus diversifiés. Déjà présente dans les secteurs de l'endocrinologie et de la microbiologie, Bio-Méga Diagnostic souhaite étendre son champ d'activité à l'oncologie et à l'hématologie.

Bio-Méga a terminé l'année 1985 avec un chifre d'affaires de 1,3 million de dollars et une perte nette de 2,4 millions de dollars. Ces résultats s'expliquent non seulement par un volume de ventes qui n'est pas suffisant pour atteindre le seuil de rentabilité mais également parce que Bio-Méga, toujours à l'étape du démarrage, doit parallèlement faire face à des coûts d'opération élevés. De plus, une large part de son budget doit, par définition, être consacrée à la recherche et au développement.

Consciente que son implication en biotechnologie représente un investissement à long terme et qu'il faudra attendre un certain nombre d'années avant d'en apprécier véritablement les retombées, la SGF considère néammoins que ce secteur représente pour l'avenir du Québec un énorme potentiel de développement. ■

Filiale à part entière créée en 1980, Éthylec inc. détient les investissements de la SGF dans le secteur de la pétrochimie. Elle est partenaire à parts égales avec Union Carbide du Canada Ltée, de Pétromont, société en commandite, de Alcools de Commerce enrg. et de Pipeline Shawinigan enrg.

Entreprise de pétrochimie primaire, Pétromont possède des usines d'oléfines à Varennes et à Montréal-Est, d'une capacité totale de 545 millions de livres d'éthylène. Elle traite principalement des dérivés de pétrole dont elle tire de l'éthylène de même que du propylène, des butènes, du butadiène et divers composés aromatiques. Depuis 1983, l'usine de Varennes utilise également du butane, un des principaux co-produits du gaz naturel. Cette flexibilité quant aux charges d'alimentation s'inscrit dans un programme qui permettra éventuellement à Pétromont de s'approvisionner, à meilleurs coûts, de liquides de gaz naturel (LGN) en provenance de l'Ouest.

Depuis 1983, grâce à une aide financière gouvernementale, Pétromont a réussi à traverser une période extrêmement difficile, marquée du retrait de Gulf Canada Ltée du consortium et de la menace de fermeture de l'usine de polyéthylène de Union Carbide à Montréal-Est. Confrontée au coût de plus en plus élevé des matières premières, à la chute du prix de l'éthylène de même qu'à une politique énergétique nationale qui lui est défavorable, Pétromont ne parvient toujours pas à atteindre un niveau acceptable de rentabilité.

En octobre 1984, la SGF signait une entente avec Union Carbide, Pétromont et le gouvernement du Québec dans le but d'assurer la survie du centre pétrochimique de Montréal. Cette entente permet notamment la poursuite des opérations des usines d'oléfines de Pétromont à Varennes et de polyéthylène de Union Carbide à Montréal-Est, grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec.

Conscient que la situation demeure toujours aussi précaire pour l'avenir de la pétrochimie québécoise, le gouvernement du Québec a mandaté en mai 1985 le ministre de l'Industrie et du Commerce à lui présenter un plan d'action et à entamer des discussions avec son homologue fédéral dans le but d'établir un programme d'aide conjoint. Le gouvernement confiait également au ministre de l'Energie et des Ressources la responsabilité d'entreprendre des démarches concernant l'implantation d'un réseau de transport des liquides de gaz naturel d'Edmonton à Montréal.

Le plan d'action qui a suivi comportait les éléments suivants: la rationalisation du centre pétrochimique de Montréal autour de l'usine d'oléfines de Varennes, la mise en oeuvre d'un programme de modernisation de cette même usine ainsi que l'obtention d'un engagement favorable du gouvernement fédéral vis-à-vis du centre pétrochimique de Montréal et du projet d'y acheminer des LGN.

La mise en oeuvre de ce plan d'action permettrait par conséquent de développer en aval de Pétromont, une industrie de dérivés d'éthylène qui remplacerait son principal client actuel, l'usine de polyéthylène de Montréal-Est. Pétromont fonctionnerait ainsi à pleine capacité et assurerait son développement à long terme.

En décembre 1985, le gouvernement fédéral acceptait de participer au programme de soutien financier de Pétromont. Il s'engageait à défrayer les coûts de modernisation de l'usine d'oléfines de Varennes ainsi qu'à participer à d'autres investissements de restructuration de Pétromont, particulièrement à ceux reliés à l'utilisation de LGN. Le gouvernement fédéral reconnaissait de la sorte l'existence du centre pétrochimique de Montréal et la nécessité d'en améliorer la position concurrentielle.

Fragile, l'avenir de la pétrochimie québécoise demeure donc liée à la conjonction d'un très grand nombre de facteurs. Les décisions prises à ce jour permettent toutefois d'espérer que Montréal devienne un centre pétrochimique de taille mondiale.

Malgré la conjoncture difficile dans l'industrie pétrochimique québécoise, Éthylec a tout de même réalisé en 1985 un bénéfice net de 3,2 millions de dollars sur des revenus de 97,2 millions de dollars, ce qui représente une amélioration sur les résultats de l'année précédente. Compte tenu de l'aide financière gouvernementale apportée à Pétromont, les résultats d'Ethylec reflètent la bonne performance qu'ont connu Alcools de Commerce enrg. et Pipeline Shawinigan enrg. ■

RAPPORT DE LA DIRECTION

À l'actionnaire de la
Société générale de financement
du Québec

Dans l'exercice de ses responsabilités, le conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec a délégué la préparation de ses états financiers consolidés à ses dirigeants.

Ces états financiers consolidés ont été vérifiés par les vérificateurs indépendants de la société, Samson Bélair, avant d'être soumis au conseil d'administration qui les a approuvés.

La direction est d'avis que ces états ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus en tenant compte, dans les limites raisonnables, de tous les éléments importants et dans le cadre des conventions comptables mentionnés aux notes des états financiers.

L'information présentée dans le rapport annuel est en conformité avec les états financiers inclus.

Le président et
chef de la direction.

JC Lebel

Jean-Claude Lebel

Montréal, le 27 mars 1986

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire de la
Société générale de financement
du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1985 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société générale de financement du Québec au 31 décembre 1985 ainsi que ses résultats d'opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, et à l'exception de l'adoption de la méthode de comptabilisation des crédits d'impôt à l'investissement dont il est question à la note 2 des états financiers consolidés, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Samson Bélair

Comptables agréés

Montréal, le 12 mars 1986

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 décembre (en milliers de dollars)

	1985	1984
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse et dépôts à terme	**124 610 $**	137 015 $
Comptes à recevoir	**139 918**	135 327
Souscription à recevoir	**17 335**	—
Contrats en cours et stocks (note 3)	**89 346**	90 487
Frais payés d'avance	**1 744**	1 103
	372 953	363 932
ACTIF À LONG TERME		
Retenues à recevoir	**2 716**	962
Placements (note 4)	**262 779**	228 812
Construction en cours	**195 371**	95 507
Immobilisations moins amortissement de 249 842 000 $ (215 849 000 $ en 1984)	**509 791**	437 641
Achalandage de consolidation	**919**	997
Pertes de change reportées	**42 490**	29 667
Avantage fiscal à recouvrer	**11 983**	—
	1 026 049	793 586
	1 399 002 $	1 157 518 $

	1985	1984
PASSIF À COURT TERME		
Emprunts bancaires (note 5)	**49 536 $**	50 154 $
Comptes à payer	**124 475**	121 564
Impôts	**4 812**	6 722
Tranche de la dette à long terme	**26 871**	34 347
	205 694	212 787
PASSIF À LONG TERME		
Dette à long terme (note 6)	**451 015**	359 787
Facturation progressive et revenus reportés	**18 062**	13 409
Impôts reportés	**55 143**	56 245
Part des actionnaires minoritaires	**267 800**	200 296
	792 020	629 737
PART DE L'ACTIONNAIRE		
Capital-actions (note 7)	**315 500**	252 565
Surplus d'apport	**2 510**	2 510
Bénéfices non répartis	**83 278**	59 919
	401 288	314 994
	1 399 002 $	1 157 518 $

Approuvé par le conseil d'administration

JC Lebel

Jean-Claude Lebel, administrateur

André Bérard, administrateur

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1985	1984
REVENUS D'OPÉRATIONS	**699 139 $**	779 297 $
BÉNÉFICE AVANT LES POSTES SUIVANTS	**110 199 $**	118 254 $
Amortissement des immobilisations	**37 618**	37 677
Amortissement des pertes de change reportées	**3 591**	1 398
Autres amortissements	**418**	700
Intérêts et frais sur la dette à long terme	**38 552**	42 471
Intérêts et frais sur la dette à court terme	**5 004**	5 092
	85 183	87 338
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	**25 016**	30 916
Ajouter		
Revenus de placements	**12 125**	15 795
Quote-part dans les bénéfices de compagnies affiliées	**25 302**	20 109
	37 427	35 904
Déduire		
Impôts	**19 295**	18 093
BÉNÉFICE AVANT POSTES EXTRAORDINAIRES ET INTÉRÊTS DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES	**43 148**	48 727
Postes extraordinaires (note 8)	**6 806**	4 330
BÉNÉFICE AVANT INTÉRÊTS DES ACTIONNAIRES MINORITAIRES	**49 954**	53 057
Intérêts des actionnaires minoritaires	**23 163**	33 911
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**26 791 $**	19 146 $

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS CONSOLIDÉS

exercice termine le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1985	1984
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS, au début		
Solde déjà établi	**62 275 $**	42 387 $
Quote-part dans le redressement des bénéfices non répartis d'une compagnie affiliée (note 11)	**(2 356)**	(1 325)
Solde redressé	**59 919**	41 062
Bénéfice de l'exercice	**26 791**	19 146
Quote-part des frais reliés aux émissions d'actions d'une filiale	**(3 246)**	—
Quote-part dans les redressements de conversion des devises étrangères d'une compagnie affiliée	**(186)**	(289)
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS, à la fin	**83 278 $**	59 919 $

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1985	1984
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Liquidités générées par l'exploitation, avant les postes extraordinaires (note 9)	**60 579 $**	76 377 $
Diminution (augmentation) des retenues à recevoir	**(1 754)**	1 622
Dividendes d'une compagnie affiliée non consolidée	**9 132**	5 862
Quote-part de récupération d'impôts	**324**	304
Règlement d'une réclamation	**1 080**	—
Liquidités obtenues (utilisées) suite à la variation d'autres éléments du fonds de roulement (note 10)	**(20 425)**	18 607
	48 936	102 772
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires	**45 600**	27 240
Souscription d'actions ordinaires	**17 335**	—
Augmentation de la dette à long terme (net)	**67 338**	19 958
Augmentation de la facturation progressive et des revenus reportés	**4 653**	6 936
Augmentation (diminution) de la participation des actionnaires minoritaires	**45 101**	(9 464)
Quote-part de la prime au rachat d'actions privilégiées d'une filiale	**(1 887)**	—
Quote-part des frais reliés aux émissions d'actions d'une filiale	**(3 246)**	—
	174 894	44 670
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		
Augmentation des placements (net)	**(14 090)**	(62 102)
Construction en cours	**(99 864)**	(59 402)
Acquisition d'immobilisations (net)	**(121 270)**	(25 625)
Réalisation des actifs nets d'une filiale	**—**	2 421
Réalisation de placements	**2 157**	8 446
Avantage fiscal relié à l'acquisition d'une compagnie par une filiale	**(2 550)**	—
	(235 617)	(136 262)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	**(11 787)**	11 180
LIQUIDITÉS, au début	**86 861**	75 681
LIQUIDITÉS, à la fin	**75 074 $**	86 861 $

Les liquidités sont constituées de l'encaisse et de dépôts à terme, moins les emprunts bancaires.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

exercice terminé le 31 décembre 1985

1. RÉSUMÉ DES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

a) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de toutes les filiales et des compagnies sous contrôle effectif dans lesquelles la SGF participe activement à la gestion. Les compagnies incluses dans la consolidation, avec les pourcentages de participation respectifs, sont les suivantes:

		1985	1984
		% de participation	
	Dofor Inc. et sa filiale	**90,7**	100,0
	Marine Industrie Limitée et ses filiales	**65,0**	65,0
*	Éthylec Inc.	**100,0**	100,0
	1167-4025 Québec Inc. (antérieurement Forano Inc.)	**—**	100,0
	Cegelec Industrie Inc. et sa filiale	**50,0**	50,0
	Industries Tanguay Inc.	**99,5**	99,5
	Bio-Méga Inc. et sa filiale	**100,0**	100,0
**	Société générale d'aluminerie Inc.	**100,0**	100,0
	Société québécoise d'aluminium Inc. et sa filiale	**100,0**	100,0

Les résultats des filiales et compagnies affiliées sont compris dans les états consolidés à compter des dates d'acquisition des participations et jusqu'à leur vente, le cas échéant.

* Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la compagnie dans Pétromont, société en commandite, Pétromont Inc., Alcools de Commerce Enrg. et Pipeline Shawinigan Enrg. et sont comptabilisés selon la méthode de consolidation proportionnelle.

** Les comptes de cette filiale représentent la quote-part de la compagnie dans le projet d'aluminerie à Bécancour par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite.

b) Placements

Les placements dans les autres compagnies, dont la SGF détient un bloc significatif d'actions lui permettant d'exercer une influence sur la gestion, sont présentés à la valeur de consolidation. Tous les autres placements sont présentés au coût.

c) Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur nette de réalisation.

d) Immobilisations, construction en cours et amortissements

Les immobilisations sont inscrites au coût d'acquisition, moins toutes subventions s'y rapportant, s'il y a lieu. Dans le cas des constructions en cours, le coût inclut les intérêts sur les emprunts ainsi que tous les autres frais indirects durant la période de construction. La presque totalité des amortissements est calculée selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée prévue d'utilisation.

e) Achalandage de consolidation

L'achalandage est amorti selon la méthode d'amortissement linéaire sur des périodes de vingt et de quarante ans.

f) Impôts sur le revenu et impôts reportés

Les bénéfices de la SGF et de ses filiales à part entière ne sont pas assujettis à l'impôt sur le revenu. Les compagnies soumises à l'impôt pourvoient aux impôts sur le revenu selon la méthode du report d'impôts. Les impôts sur le revenu reportés résultent principalement des différences entre l'allocation du coût en capital réclamée à des fins fiscales et l'amortissement inscrit aux livres.

g) Devises étrangères

Les éléments monétaires d'actif et de passif en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours du change à la date de chacune des transactions.

Les gains ou les pertes de change non réalisés relatifs aux éléments monétaires à long terme sont reportés et amortis en tranches égales sur la durée de vie restante de l'élément d'actif ou de passif, à l'exception de ceux qui sont couverts par des rentrées futures continues de devises étrangères. Les autres gains ou pertes de change sont imputés à l'état des résultats.

Les éléments, autres que l'amortissement, qui influent sur le bénéfice sont convertis au cours moyen du change de l'exercice.

2. MODIFICATION AUX CONVENTIONS COMPTABLES

Pour se conformer aux nouvelles normes émises par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, les filiales ont changé leur méthode de comptabilisation des crédits d'impôt à l'investissement. Selon la nouvelle méthode, les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en réduction du coût des immobilisations.

Ce changement, appliqué de façon prospective, a eu pour effet de réduire le coût des immobilisations de 18 560 000 $ et de créer un avantage fiscal de 11 983 000 $ à recouvrer pour la portion inutilisée des crédits d'impôt.

3. CONTRATS EN COURS ET STOCKS

	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Contrats en cours, au coût	**121 661 $**	94 180 $
Déduire		
Facturation progressive	**139 842**	112 121
	(18 181)	(17 941)
Stocks	**107 527**	108 428
	89 346 $	90 487 $

4. PLACEMENTS

	1985		1984	
		(en milliers de dollars)		
	%	$	%	$
Placements à la valeur de consolidation				
Dofor Inc.				
Domtar Inc.	**29,7**	**250 115**	29,8	210 520
J.E. Therrien Inc.	**49,0**	**5 765**	49,0	6 730
SGF				
Nouveler Inc.		**—**	35,0	2 639
		255 880		219 889
Placements au coût				
Nouveler Inc.	**15,0**	**1 143**		—
Cegelec Entreprises Inc.	**7,0**	**174**	10,0	2 673
Investissements Novacap Inc.	**15,7**	**3 000**	16,1	3 255
Solde de prix de vente échéant après 1986		**1 422**		1 777
Autres		**1 160**		1 218
		6 899		8 923
		262 779 $		228 812 $

5. EMPRUNTS BANCAIRES

Les emprunts bancaires sont garantis par des cessions de comptes à recevoir, de stocks et de certains autres actifs d'une valeur aux livres d'environ 74 175 000 $.

6. DETTE À LONG TERME

	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
SGF		
Billets à payer à l'actionnaire, 10¼%, échéant de 1988 à 1992	**15 000 $**	15 000 $
Solde de prix d'achat, 11%	**—**	7 738
	15 000	22 738
Filiales		
Obligations et débentures		
Obligations à fonds d'amortissement, à des taux de 10% et 11⅛%, échéant en 1997, garanties par la Province de Québec	**131 251**	135 890
Obligations garanties, au taux préférentiel plus ⅝%, échéant en 1996	**113 754**	117 940
Obligations première hypothèque garanties par une charge flottante, remboursables par versements annuels variables, au taux de 11⅛%, échéant en 1991	**7 660**	8 580
Obligations à fonds d'amortissement, au taux de 6¾%, échéant en 1988	**918**	1 160
Débentures à fonds d'amortissement garanties par une charge flottante, à des taux de 7¼%, 11⅝% et au taux préférentiel plus ⅛ de 1% et au taux LIBOR plus ⅝ de 1%, échéant de 1989 à 1993	**29 614**	15 539
Débentures au taux préférentiel plus 1½%, échéant en 1985 et 1986	**63**	261
	283 260	279 370
Dettes bancaires		
Emprunts bancaires, ⅜% au-dessus du taux LIBOR, garantis par la Province de Québec	**95 119**	19 825
Crédits rotatifs, taux préférentiel	**36 326**	28 750
Acceptations bancaires, 9%	**8 100**	25 000
Emprunts bancaires, taux préférentiel plus ¼ de 1%, garantis par des obligations hypothécaires, échéant en 1996	**5 440**	500
	144 985	74 075

6. DETTE À LONG TERME (suite)

	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Autres		
Comptes à payer à être financés par des dettes à long terme en 1986	**27 946**	12 754
Billets à payer, à des taux et échéances divers	**5 496**	4 456
Divers	**1 199**	741
	34 641	17 951
Total des dettes	**477 886**	394 134
Déduire tranche à court terme	**26 871**	34 347
	451 015 $	359 787 $

La dette à long terme totale au montant de 451 015 000 $ comprend 237 569 000 $ (187 367 000 $ en 1984) en devises des États-Unis.

Les versements requis au cours des cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit:

	$ CAN.	$ U.S.
1986	6 714 000	14 398 000
1987	5 595 000	16 128 000
1988	11 199 000	19 521 000
1989	14 967 000	22 707 000
1990	11 528 000	22 707 000

7. CAPITAL-ACTIONS

Les actions de la SGF sont détenues par le gouvernement du Québec.

	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Autorisé (actions d'une valeur nominale de 10 $)		
41 500 000 actions ordinaires		
Émis et payé		
29 816 502 actions ordinaires (25 256 502 actions en 1984)	**298 165 $**	252 565 $
Souscrit		
1 733 498 actions ordinaires	**17 335**	—
	315 500 $	252 565 $

Le gouvernement du Québec pourra aussi souscrire et payer une somme maximale de 150 000 000 $ pour 15 000 000 d'actions ordinaires aux fins de la participation de la SGF à l'établissement et au financement d'une aluminerie dans la région de Bécancour. Une somme de 38 000 000 $ pour 3 800 000 actions ordinaires a été versée à cet effet durant l'exercice de 1985 portant sa participation totale à 50 500 000 $ pour 5 050 000 actions ordinaires.

8. POSTES EXTRAORDINAIRES

	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Quote-part dans le gain résultant de réductions d'impôts relatives au report de pertes d'exercices antérieurs	**324 $**	304 $
Quote-part dans les postes extraordinaires d'une compagnie affiliée	**4 260**	812
Gain résultant de l'augmentation de la participation dans une filiale	**—**	861
Gain résultant du règlement d'une réclamation	**1 080**	—
Bénéfice lors de la vente de placements	**2 130**	5 001
Gain relié à l'émission d'actions par une filiale	**899**	—
Perte lors de la vente des actifs nets d'une filiale	**—**	(2 648)
Quote-part dans la prime au rachat d'actions privilégiées d'une filiale	**(1 887)**	—
	6 806 $	4 330 $

9. LIQUIDITÉS GÉNÉRÉES PAR L'EXPLOITATION

	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Bénéfice de l'exercice avant postes extraordinaires	**19 985 $**	14 816 $
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	**37 618**	37 677
Amortissement des pertes de change reportées	**3 591**	1 398
Autres amortissements	**418**	700
Profit sur réalisation d'immobilisations	**(342)**	(425)
Impôts reportés	**1 448**	8 409
Quote-part dans les bénéfices de compagnies affiliées	**(25 302)**	(20 109)
Intérêts des actionnaires minoritaires	**23 163**	33 911
	60 579 $	76 377 $

10. VARIATION D'ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT

	1985	1984
	(en milliers de dollars)	
Diminution (augmentation) des comptes à recevoir	(4 591)$	20 243 $
Diminution (augmentation) des contrats en cours et stocks	1 141	(8 698)
Souscription à recevoir	(17 335)	—
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(641)	617
Augmentation (diminution) des comptes à payer	2 911	(273)
Augmentation (diminution) des impôts	(1 910)	6 718
	(20 425)$	18 607 $

11. REDRESSEMENT AFFECTÉ AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Le 1er janvier 1985, une société affiliée a modifié sa méthode de comptabilisation des crédits d'impôt à l'investissement conformément à une recommandation de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. La Société a comptabilisé rétroactivement sa quote-part du redressement affecté aux exercices antérieurs.

Le solde des bénéfices non répartis consolidés au 1er janvier 1984 et 1985 a été réduit respectivement d'une somme de 1 325 000 $ et de 2 356 000 $.

Le bénéfice net consolidé de l'exercice terminé le 31 décembre 1984 a été réduit d'une somme de 1 031 000 $.

12. ENGAGEMENTS

Donohue Malbaie Inc.
Aux termes d'une convention intervenue en décembre 1985, la SGF s'est engagée à prêter, au cours de 1986, la somme de 20 000 000 $ à Donohue Malbaie Inc. aux fins de la construction d'une nouvelle machine à papier journal. Ce prêt proviendra en partie du produit de la souscription au capital-actions de la SGF au montant de 17 335 000 $.

Ce projet, dont le coût est estimé à 170 000 000 $, sera financé par une mise de fonds des actionnaires de Donohue Malbaie Inc. pour 20 000 000 $, par des billets subordonnés pour 85 000 000 $ et par des emprunts bancaires de 65 000 000 $.

Aluminerie de Bécancour
En 1984, la SGF par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite, dont l'unique associé commanditaire est la Société générale d'aluminerie Inc., détenue à 100% par la SGF, s'est engagée à participer au projet d'implantation d'une aluminerie à Bécancour dans une proportion de 24,95% en propriété indivise avec la société Pechiney Québec Inc. à 50,1% et la société Alumax Québec Inc. à 24,95%.

Le coût total du projet, maintenant estimé à 1,2 milliard $, est supporté par chaque propriétaire au prorata de sa participation et, dans le cas de la SGF, est financé à même le produit de souscriptions d'actions par son actionnaire au montant maximum global de 150 000 000 $ et par un emprunt bancaire pouvant totaliser 215 000 000 $ U.S., garanti par la Province de Québec jusqu'à la date d'achèvement du projet. Après cette date, cette garantie prendra fin en autant que la compagnie rencontrera certaines exigences financières.

Éthylec Inc.
Pétromont, société en commandite, affiliée à Éthylec Inc. (note 1a) pourrait être tenue de rembourser en totalité ou en partie, à même une partie des bénéfices futurs de certaines de ses usines, une aide financière de 50 000 000 $ reçue des gouvernements du Canada et du Québec en 1983 et 1984.

De plus, aux termes d'une entente intervenue le 18 janvier 1985, le gouvernement du Québec a convenu de compenser les pertes encourues par Pétromont à son usine de Varennes et à son usine de polyéthylène de Montréal-Est jusqu'au 9 septembre 1988 à moins qu'il n'y soit mis fin antérieurement, conformément aux dispositions de l'entente prévue à cet effet.

En décembre 1985, le ministre de l'Expansion industrielle régionale a annoncé l'octroi d'une contribution financière pouvant atteindre 55 800 000 $ afin de rembourser Pétromont des coûts en capital qu'elle encourra pour moderniser et convertir les installations de son usine de Varennes. À la date des états financiers, aucune entente n'est intervenue entre le ministre et Pétromont quant aux modalités de cette contribution financière et, conséquemment, aucune somme n'a été comptabilisée aux états financiers de Pétromont à cet égard.

Baux
Les principaux baux en vertu desquels les compagnies sont présentement engagées et dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 1997 totalisent 6 787 000 $.

13. ÉVENTUALITÉS

Donohue Inc.

a) La compagnie fait l'objet d'une poursuite demandant la nullité de l'émission par une filiale de 1 400 000 actions ordinaires réalisée lors du financement des coûts additionnels de l'usine de papier journal à Amos. La compagnie conteste la validité de cette poursuite et soutient que ces actions ont été émises conformément aux ententes pertinentes.

b) La compagnie fait aussi l'objet d'une action en dommages de 4 100 000 $. La compagnie soutient qu'elle n'a aucune obligation à cet égard et conteste cette action.

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des affaires, certaines entreprises du Groupe SGF ont effectué des ventes à d'autres sociétés d'État. Ces transactions furent conclues selon des normes commerciales régulières.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1984 ont été reclassés pour rendre leur présentation comparable à celle adoptée en 1985.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS ET DES INVESTISSEMENTS

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

Investissements dans le capital-actions (au coût)			Ventes	
$	%		1985	1984
244 236	90,7	Dofor Inc. et sa filiale	424 971 $	438 613 $
21 668	65,0	Marine Industrie Ltée et ses filiales	113 812	117 715
2 820 (c)	94,0			
5 300	50,0	Cegelec Industrie Inc. et sa filiale	40 727	33 681
34 050	100,0	Éthylec Inc.* et ses filiales	97 235	85 180
50 500 (d)	100,0	Société générale d'aluminerie Inc.*	—	—
8 650	100,0	Bio-Méga Inc.* et sa filiale	1 301	2 204
3 489	99,5	Industries Tanguay Inc.	21 093	18 622
370 713			699 139	696 015
210	7,0	Cegelec Entreprises Inc. et sa filiale	—	44 910
—	—	Volcano Inc.	—	18 531
—	—	1167-4025 Québec Inc. (Forano Inc.)	—	12 398
—	—	Artopex Canada Ltée et sa filiale	—	6 205
—	—	John Meunier Inc.	—	1 238
370 923			699 139	779 297
		Placements à la valeur de consolidation:		
—	—	Donohue Inc.**	—	—
1 425	15,0	Nouveler Inc.** et ses filiales	—	—
3 000	15,7	Investissements Novacap Inc.** et ses filiales	—	—
4 425				—
		SGF*, élimination des transactions entre compagnies affiliées	—	—
375 348			699 139	779 297
		Bénéfice à la vente de placements et autres	—	—
		Prime au rachat d'actions privilégiées	—	—
375 348		TOTAL	699 139 $	779 297 $

Bénéfice net (perte nette)		Part de la SGF	
1985	1984	**1985**	1984
53 359 $ (a)	63 501 $ (a)	**28 442 $**	24 949 $
(5 388) (a)	(2 601) (a)	**(3 771)**	(2 216)
186	(1 615)	**93**	(807)
3 223	566	**3 223**	566
—	—	**—**	—
(2 400)	(792) (a)	**(2 400)**	(684)
610	808	**610**	808
49 590	59 867	**26 197**	22 616
—	(1 994)	**—**	(997)
—	(889)	**—**	(889)
—	(363)	**—**	(363)
—	243	**—**	146
—	(76)	**—**	(38)
49 590	56 788	**26 197**	20 475
—	—	**—**	2 042
27	(495)	**27**	(495)
—	(133)	**—**	(133)
27	(628)	**27**	1 414
(1885) (b)	(3 408) (b)	**(1 655)**	(3 048)
47 732	52 752	**24 569**	18 841
4 109	305	**4 109**	305
(1 887)	—	**(1 887)**	—
49 954 $	53 057 $	**26 791 $**	19 146 $

Notes:

(a) Avant la participation des intérêts minoritaires.

(b) Après élimination des dividendes reçus des filiales et compagnies affiliées de 955 000 $ en 1985 (2 255 000 $ en 1984).

(c) Actions privilégiées.

(d) Participation à l'établissement et au financement du projet d'aluminerie de Bécancour d'une capacité annuelle à 230 000 tonnes dont la mise en exploitation de la première ligne de 115 000 tonnes est prévue pour 1986.

*Société exempte d'impôts.
**Part de la SGF dans les résultats

RÉTROSPECTIVE DES DIX DERNIÈRES ANNÉES

exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	1985	1984
Exploitation		
Revenus d'opérations	**699 139 $**	779 297 $
Amortissement des immobilisations	**37 618**	37 677
Intérêts	**43 556**	47 563
Revenus de placements	**12 125**	15 795
Impôts	**19 295**	18 093
Bénéfice (perte) avant intérêts des actionnaires minoritaires	**49 954**	53 057
Intérêts des actionnaires minoritaires	**23 163**	33 911
Bénéfice net (perte nette)	**26 791**	19 146
Dépenses en immobilisations	**221 134**	85 027
Bilan		
Fonds de roulement	**167 259**	151 145
Placements	**262 779**	228 812
Immobilisations		
au coût	**955 004**	748 997
nettes	**705 162**	533 148
Dette à long terme	**451 015**	359 787
Impôts reportés	**55 143**	56 245
Part des actionnaires minoritaires	**267 800**	200 296
Part de l'actionnaire	**401 288 $**	314 994 $

1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977	1976
852 892 $	829 770 $	801 132 $	808 381 $	578 830 $	316 921 $	347 206 $	404 772 $
36 855	27 407	24 396	21 007	19 639	8 468	6 723	6 659
40 780	47 329	45 396	31 995	28 431	5 186	4 616	5 219
11 148	14 805	17 525	9 235	6 511	3 582	1 670	1 278
3 017	16 078	33 994	32 955	16 081	8 787	4 703	7 340
20 451	14 497	48 274	50 656	25 701	(8 504)	168	469
15 130	24 906	27 963	28 086	16 208	5 863	4 196	(201)
5 321	(10 409)	20 311	22 570	9 493	(14 367)	(4 028)	489
45 065	89 635	127 097	94 115	19 944	88 360	77 914	49 472
163 589	140 580	194 332	161 857	131 849	73 460	56 983	50 647
166 743	157 087	166 942	23 073	29 660	30 813	84 339	22 173
699 655	660 522	574 672	446 622	354 452	334 022	242 068	165 644
496 577	491 339	431 848	328 843	255 813	253 962	174 077	102 894
351 960	308 145	420 402	212 834	210 437	191 630	146 873	26 119
47 854	50 696	51 737	35 395	16 855	10 563	10 627	11 050
179 520	202 794	143 833	120 049	87 222	66 845	66 091	55 448
270 222 $	235 817 $	188 226 $	151 783 $	104 623 $	95 117 $	99 707 $	90 398 $

TABLEAU SYNOPTIQUE

SOMMAIRE DES RÉSULTATS
(en milliers de dollars)

	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Bénéfice net de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice
1985	**424 971 $**	**33 816 $**	**424 971 $**	**20 673 $**	**2 129 500 $**	**110 400 $**
1984	438 613	30,015	438 613	30 288	2 044 300	90 500
1983	357 342	(5 346)	357 342	9 374	1 820 000	38 100
1982	264 267	3 862	315 296	16 463	1 686 600	(5 100)
1981	—	—	289 882	24 857	1 764 700	55 300

BILAN SOMMAIRE
(en milliers de dollars)

31 décembre	**1985**	1984	**1985**	1984	**1985**	1984
Actif à court terme	**221 209 $**	235 924 $	**221 132 $**	235 815 $	**702 400 $**	633 600 $
Passif à court terme	**77 827**	84 308	**75 582**	82 173	**349 000**	229 900
Fonds de roulement	**143 382**	151 616	**145 550**	153 642	**353 400**	403 700
Placements	**254 607**	215 974	**23 648**	6 730	**23 200**	26 400
Immobilisations — au coût moins l'amortissement accumulé	**433 824**	398 842	**415 941**	398 842	**1 062 300**	854 700
Autres actifs	**75 511**	54 752	**51 071**	29 667	**10 900**	6 700
Investissement total	**907 324**	821 184	**636 210**	588 881	**1 449 800**	1 291 500
Dette à long terme	**320 784**	325 726	**276 358**	273 526	**275 700**	313 400
Impôts reportés	**55 462**	56 441	**55 462**	56 441	**225 400**	192 400
Autres passifs	**—**	—	**—**	—	**73 100**	46 100
Part des actionnaires minoritaires	**175 494**	155 094	**68 403**	68 882	**3 800**	4 300
Part des actionnaires	**355 584 $**	283 923 $	**235 987 $**	190 032 $	**871 800 $**	735 300 $

Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Perte de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice	Ventes	Bénéfice net (perte) de l'exercice
113 812 $	**(5 591)$**	**40 727 $**	**186 $**	**1 301 $**	**2 400 $**	**97 235 $**	**3 223 $**	**21 093 $**	**610 $**
117 715	(2 989)	33 681	(1 615)	2 204	684	85 180	566	18 622	808
173 439	4 424	34 258	373	3 000	472	71 443	(131)	11 036	(187)
193 653	4 744	45 569	835	326	2	64 363	(3 507)	6 168	(1 393)
220 041	6 709	34 156	(2 825)	—	—	50 427	2 411	7 940	(1 211)
1985	1984	**1985**	1984	**1985**	1984	**1985**	1984	**1985**	1984
78 001 $	75 417 $	**20 982 $**	29 970 $	**1 420 $**	1 486 $	**40 842 $**	28 758 $	**13 311 $**	11 556 $
70 747	64 560	**18 444**	29 763	**1 743**	1 512	**35 587**	27 717	**11 246**	9 109
7 254	10 857	**2 538**	207	**(323)**	(26)	**5 255**	1 041	**2 065**	2 447
—	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—
43 580	44 265	**3 069**	3 617	**14 274**	4 661	**32 038**	33 030	**2 240**	1 753
2 716	962	**1 412**	1 148	**194**	200	**3**	2	**1 607**	1 028
53 550	56 084	**7 019**	4 972	**14 145**	4 835	**37 296**	34 073	**5 912**	5 228
7 185	8 630	**2 086**	472	**8 393**	2 673	**—**	—	**1 731**	1 645
—	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**—**	—
18 062	13 409	**307**	60	**—**	—	**—**	—	**—**	—
636	577	**—**	—	**660**	—	**—**	—	**—**	—
27 667 $	33 468 $	**4 626 $**	4 440 $	**5 092 $**	2 162 $	**37 296 $**	34 073 $	**4 181 $**	3 583 $

RESSOURCES HUMAINES

Pour la SGF, autant que pour chacune de ses entreprises, la qualité et le dynamisme du personnel représentent une condition essentielle à la réalisation des objectifs de croissance et de rentabilité.

Conscient de l'importance de cette question, la SGF et ses entreprises ont poursuivi leurs efforts en 1985 dans le but de mettre de l'avant des politiques de gestion des ressources humaines qui tiennent compte des exigences et des aspirations de l'ensemble de leurs employés.

Fidèle à sa mission, le Groupe SGF a continué de promouvoir la participation d'administrateurs québécois à la gestion de ses entreprises. En ce sens, des programmes de perfectionnement sont offerts aux cadres supérieurs et intermédiaires. Ces programmes s'orientent, en particulier, vers la planification de la relève, les conditions de travail, la mobilité, la formation et le recrutement de cadres dirigeants.

Le nombre total d'employés dans les entreprises du Groupe SGF était de 21 239 en 1985, soit une diminution par rapport à l'année précédente qui est pour la plus grande part attribuable au secteur des produits forestiers. Le secteur de l'aluminium a, quant à lui, connu une croissance importante d'effectifs. Le démarrage prochain de l'aluminerie de Bécancour en 1986 fait en sorte qu'ABI a déjà comblé un grand nombre de ses besoins en cadres administratifs et en experts techniques.

À l'aluminerie de Bécancour s'ajoutent d'autres projets de développement qui contribueront à créer de nouveaux emplois au sein du Groupe SGF et dans l'ensemble de l'économie québécoise. On distingue plus particulièrement: la nouvelle usine de papiers fins de Domtar à Windsor; l'addition d'une nouvelle machine à papier journal à l'usine de Donohue à Clermont; et l'entente de distribution intervenue entre Caterpillar et Industries Tanguay.

Nombre d'employés

au 31 décembre

Entreprises	1985	1984
Produits forestiers		
Dofor inc.*	7	–
Donohue inc.	3 000	3 200
Domtar inc.	14 769	15 408
Équipements énergétiques		
Marine Industrie Limitée	2 326	2 287
Cegelec Industrie inc.	246	335
Sogex International inc.	9	9
Aluminium		
Albecour inc.*	4	
Aluminerie de Bécancour inc.	258	57
Biotechnologie		
Bio-Méga inc.	123	126
Pétrochimie		
Pétromont, société en commandite	214	265
Alcools de Commerce enrg.	66	76
Pipeline Shawinigan enrg.	4	6
Industries Tanguay inc.	190	194
Nouveler inc.**	–	239
Société générale de financement du Québec	23	34
TOTAL	21 239	22 236

*Ces entreprises sont devenues opérationnelles en 1985; leurs effectifs étaient auparavant comptabilisés avec ceux de la SGF.

**La SGF a réduit sa participation dans Nouveler en 1985.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Charles E. Beaulieu *
Sous-ministre de l'Industrie et du Commerce

André Bérard * * †
Premier vice-président exécutif, affaires bancaires
Banque Nationale du Canada

Reynald Brisson *
Président
Centrale de la machine à coudre industrielle inc.

Richard Drouin, c.r.
Avocat
Clarkson, Tétrault, Drouin

Roland Giroux * †
Administrateur
Power Corporation du Canada

Yves Graton †
Directeur général
Dismat inc.

Robert Gratton * †
Président du conseil,
président et chef de la direction
Compagnie Montréal Trust

Jean-Claude Lebel * †
Président du conseil,
président et chef de la direction
Le Groupe SGF

Claude Morin
Professeur
École nationale d'administration publique

Fernand Paré * *
Président-directeur général
La Solidarité, Compagnie d'assurance sur la vie

Michel Plessis-Bélair
Vice-président exécutif
Le Groupe SGF

John D. Thompson
Président-directeur général
RoyNat Inc.

DIRECTION

Jean-Claude Lebel
Président du conseil,
président et chef de la direction

Michel Plessis-Bélair
Vice-président exécutif

Jacques A. Lefebvre
Vice-président principal,
développement et planification

Louis-Gilles Gagnon
Vice-président, affaires juridiques et secrétaire

Claude Hélie
Vice-président, finances et trésorier

Louis M. Riopel
Vice-président, développement de l'entreprise

Manley S. Schultz
Vice-président, aluminium

Jacques Gelly
Vice-président, pâtes et papiers

Jacques Nepveu
Adjoint au président

Jacques Besner
Directeur, ressources humaines

Guy H. Charbonneau
Contrôleur

Martin Desmeules
Directeur, analyse et investissements, aluminium

Claude Lachance
Directeur, affaires juridiques et secrétaire adjoint

Michel V. Marullo
Directeur, planification et économiste principal

Guy Ouimet
Directeur, projets de développement

Jacques Perreault
Conseiller juridique et secrétaire adjoint

Claude Roy
Directeur, pétrochimie

Bernard Venne
Directeur, finances

Au 31 décembre 1985

*Membre du comité exécutif
*Membre du comité de vérification
†Membre du comité sur les ressources humaines